

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 juin 2016

Objet : *RS - Fonds de concours des sites naturels et de loisirs d'intérêt communautaire*
- Proposition d'attribution d'aide au site espace naturel Doria - Nivolet - Peney -
Commune de Saint-Jean-d'Arvey

- date de convocation le 24 juin 2016
- nombre de conseillers en exercice : 76

L'an deux mille seize, le jeudi trente juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, Halle Henri Salvador, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 59

Barberaz	Jean-Pierre Coudurier - David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis - Christophe Pierretton
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffinat
Challes-les-Eaux	Danièle d'Agostin - Daniel Grosjean - Maurice Meunier
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Claude Vallier - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Céline Vernaz
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Chantal Giorda - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Les Déserts	Michel André
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Michel Fournier
Saint-Baldoph	Christophe Richel - Jacqueline Rol
Saint-Cassin	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Stéphane Bochet à Daniel Grosjean - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Mustapha Hamadi à Driss Bourida - de Muriel Jeandet à Isabelle Rousseau - de Delphine Julien à Josiane Beaud - de Sylvie Koska à Marc Chauvin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Edith Livernois à Jean-Pierre Ruffier - de Dominique Mornand à Christiane Boisselon - de Benoît Perrotton à Françoise Bovier-Lapierre - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Michel Dantin - de Sylvie Vuillemet à Anne Routin

- conseillers excusés : 3

Philippe Dubonnet - Marie-José Dussauge - Jérôme Esquevin

Conseil communautaire du 30 juin 2016

délibération n° 083-16 C

objet **RS - Fonds de concours des sites naturels et de loisirs d'intérêt communautaire - Proposition d'attribution d'aide au site espace naturel Doria - Nivolet - Peney - Commune de Saint-Jean-d'Arvey**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable et des espaces naturels, indique que les statuts de Chambéry métropole disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'actions pour la préservation d'activités agricoles et d'actions pour la gestion et la préservation des espaces naturels ou de loisirs d'intérêt communautaire dans le périmètre de l'agglomération. Par délibération n° 119-07 C du Conseil communautaire du 20 septembre 2007 définissant l'intérêt communautaire des espaces naturels et de loisirs, une liste de sites, dont l'espace naturel Doria - Nivolet - Peney (communes de Les Déserts et Saint-Jean-d'Arvey), a été identifiée.

Le Trou de la Doria constitue la résurgence de la Doria au niveau de la falaise entre la croix du Nivolet et le col de la Doria. L'accès à la cascade se fait depuis Saint-Jean-d'Arvey ou Les Déserts par le réseau de sentiers d'agglomération. Sur la partie terminale, un câble permet de sécuriser l'accès au Trou de la Doria. Ce câble est défectueux en deux endroits : il a été sectionné et deux ancrages sont en mauvais état.

Le câble au niveau du col de la Dorette est également défectueux.

Les travaux d'entretien prévus par la commune de Saint-Jean-d'Arvey consistent à remplacer les câbles et les ancrages défectueux.

Le coût total de l'opération s'élève à 750 € HT. Le plan de financement est le suivant :

Organisme	Montant
TOTAL	750 €
Fonds de concours Chambéry métropole	375 €
Commune de Saint-Jean-d'Arvey	375 €

La commune de Saint-Jean-d'Arvey a sollicité Chambéry métropole afin de pouvoir bénéficier du fonds de concours des sites naturels et de loisirs d'intérêt communautaire.

Vu la délibération n° 119-07 du Conseil communautaire du 20 septembre 2007 et notamment les règles d'attribution du fonds de concours au titre des dépenses d'investissement pour un montant égal à 50 % du coût résiduel HT restant à la charge de la commune avec un maximum de 50 000 € par opération,

Vu l'avis de la commission chargée du suivi de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable et des espaces naturels du 19 mai 2016,

Vu les crédits correspondants inscrits au budget primitif 2016 de Chambéry métropole,

Vu l'avis du Bureau du 22 juin 2016,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde une aide de 375 € à la commune de Saint-Jean d'Arvey au titre du fonds de concours des espaces naturels et de loisirs d'intérêt communautaire.

le président,
Xavier Dullin